



**HAL**  
open science

## Amis, femmes et livres : trois compagnies pour Montaigne (III, 3)

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Amis, femmes et livres : trois compagnies pour Montaigne (III, 3). Philippe Desan. Lectures du Troisième livre des Essais de Montaigne, Honoré Champion, pp.115-144., 2016, Champion classiques essais, 9782745335562. halshs-04528771

**HAL Id: halshs-04528771**

**<https://shs.hal.science/halshs-04528771>**

Submitted on 4 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AMIS, FEMMES ET LIVRES :  
TROIS COMPAGNIES POUR MONTAIGNE  
(*Essais*, III, 3)

Une fois n'est pas coutume, commençons par la fin : « Voilà mes trois occupations favorites et particulières. Je ne parle point de celles que je dois au monde par obligation civile. » (III, 3, 71 [88])<sup>1</sup>. Tel est l'*explicit* du chapitre « De trois commerces ». Ces deux courtes phrases liées par un anaphorique auraient pu tout aussi bien servir d'*incipit* pour signaler ce dont l'auteur ne parlerait pas. Placées à la fin, elles obligent le lecteur à rectifier en partie son interprétation des pages qu'il vient de lire, pour peu qu'il ait cru avoir affaire à un autoportrait « universel » de l'auteur. Les « commerces » dont celui-ci l'a entretenu appartiennent à sa vie privée, non à sa vie publique, qui est « autant selon [s]a complexion » (III, 9, 296 [88]) bien que son livre, d'une manière générale, ne s'y réfère que brièvement, par allusion, ou en passant. Ce sont des « essais » et des « fantaisies » qu'il enregistre, non des « effets ». Il ne rédige pas ses mémoires.

Cette vie publique de Montaigne nous est aujourd'hui mieux connue, bien qu'il reste encore beaucoup de zones d'ombre dans sa biographie. Après avoir été conseiller du roi en sa Cour du Parlement de Bordeaux durant de nombreuses années, il a pris la succession de son père décédé comme seigneur de Montaigne et résigné sa charge pour s'occuper de ses affaires et tenir son rang dans la noblesse de Guyenne. Son ambition le portait toutefois plus haut, jusqu'à Paris qu'il aime, dit-il, « tendrement » depuis l'enfance, et à la Cour en tant que chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi (Charles IX). Il le sera aussi plus tard de celle du roi de Navarre (le futur Henri IV). Sur le chemin de La Fère assiégée, puis de l'Allemagne et de l'Italie, il offre son livre à Henri III. A-t-il vraiment brigué un poste d'ambassadeur et pris tous les contacts nécessaires dans cette perspective<sup>2</sup> ? Toujours est-il qu'à son retour, élu maire à son corps défendant en 1581, puis réélu, cette fois non sans plaisir, en 1583, de nouveau pour deux ans, il apporte son concours au maréchal de Matignon, envoyé en Guyenne comme lieutenant général du royaume afin de maintenir l'ordre royal dans ce « quartier » enclin aux guerres civiles et religieuses. Les lettres<sup>3</sup> que lui a alors écrites le maire, tant de Bordeaux que de son Périgord natal, montrent

---

<sup>1</sup> Selon l'édition « Folio » de référence (éd. E. Naya, D. Reguig-Naya, A. Tarrête, Paris, Gallimard, 2009), où le chapitre occupe les pages 54-71, qui correspondent aux folios 364v-370v de l'exemplaire de Bordeaux (désormais EB), dont le fac-similé intégral et téléchargeable a été récemment mis en ligne par la Bibliothèque nationale de France (Gallica). On pourra s'aider, pour le lire, de la transcription numérique intégrale d'EB établie en mode texte/image et mise en ligne par les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (désormais BVH), projet ANR « Montaigne à l'œuvre » : <https://montaigne.univ-tours.fr/>. On peut aussi consulter « The Montaigne Project » sur le site de l'Université de Chicago (fac-similé page par page, mais en liaison avec l'édition Villey-Saulnier).

<sup>2</sup> Thèse soutenue par P. Desan, *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 317-394. Montaigne dira toutefois dans « De la vanité » que c'est par goût qu'il aime les voyages, et pour ainsi dire gratuitement (nonobstant la dépense !) : « [88] J'entreprends seulement de me branler, pendant que le branle me plaît [EB], et me promène pour me promener. Ceux qui courent un bénéfice ou un lièvre ne courent pas. » (III, 9, 280). Et son secrétaire note, dans le *Journal de voyage*, qu'il aurait volontiers continué son voyage vers Cracovie ou la Grèce. Projet (possible) et désir (attesté) ne se confondent pas toujours...

<sup>3</sup> L'édition numérique, avec fac-similés téléchargeables, des lettres de Montaigne conservées a été récemment mise en ligne par les BVH (lien ci-dessus, note 1). Celles qu'il écrit de sa main à Matignon sont les plus nombreuses. Parmi elles se trouve la lettre où il raconte, en 1588, comment il a été dévalisé sur le chemin de Paris, près d'Angoulême, par le capitaine Lignou (et non « ligueu » comme on le lit encore parfois), un bandit

qu'il faisait auprès de lui office d'informateur. Il entretenait sous sa gouverne des relations suivies avec le roi de Navarre, chef des huguenots (à la mort de Condé) et bientôt héritier présomptif de la couronne de France (à la mort du duc d'Alençon). Il a mené alors et depuis toutes sortes de négociations entre les princes rivaux, et au plus haut niveau. Quand, en février 1588, il se rend à Paris, c'est certes pour y faire publier ses nouveaux *Essais*, amplifiés et enrichis du « troisième alongeail, du reste des pièces de [s]a peinture<sup>4</sup> » (III, 9, 260 [88]), mais aussi pour conduire à la Cour, lui catholique avéré, une délégation protestante envoyée par Navarre<sup>5</sup>. Pendant l'été, quand la Ligue aura pris le pouvoir à Paris, il sera brièvement incarcéré à la Bastille, puis délivré grâce à l'intervention de Catherine de Médicis, mère du roi, et sur l'ordre du duc de Guise, pour lequel il avait une certaine admiration sans pour autant être de son parti<sup>6</sup>. Henri IV l'invitera plus tard par lettre à le rejoindre à Tours. Il le fera, répond-il, volontiers pour lui « faire service » comme à ses prédécesseurs, à condition que ce soit à Paris, une fois la paix assurée. Il mourra pourtant avant que le nouveau roi, après sa conversion<sup>7</sup> et son sacre, ne s'installe dans la capitale (re)conquise de son royaume.

Rien de ces activités non négligeables ne transpire donc dans le chapitre « De trois commerces », entièrement consacré par Montaigne à ce qui fait le charme de sa vie privée : la fréquentation des amis, des femmes et des livres. Amis par connivence de culture et de tempérament, et non simples relations d'affaire ou de convenance ; femmes au pluriel, « belles et honnêtes », bien distinctes de l'épouse ; livres de toutes époques et de diverses langues, assemblés dans sa chère « librairie » ou transportés dans des malles de voyage. Il est rare qu'un chapitre des *Essais* offre au lecteur une composition aussi nette, en plein accord avec un titre qui règle par avance la question de la *dispositio*, sur le modèle, déjà éprouvé, de celui « De trois bonnes femmes » : « Pour ne disconvenir du tout à notre usage, j'ai choisi ici trois femmes » (II, 35, 599 [88]). Au seuil du chapitre étudié, le même chiffre est trois fois convoqué : Livre III, chapitre 3, « trois commerces ».

La claire organisation tripartite du texte n'apparaît cependant qu'assez tard et les premières pages pourraient bien être l'un de ces préambules rédigés après coup dont l'auteur est coutumier. Comment, sinon, s'expliquer l'*incipit* dans lequel il semble se faire à lui-même la leçon ? « Il ne faut pas, y dit-il, se clouer si fort à ses humeurs et complexions » (54 [88]). Ce que le lecteur s'apprête à lire, c'est en somme ce dont Montaigne a appris par expérience à se méfier, à l'encontre de ses naturelles inclinations. Ce qu'on appellera ici, sans plus d'examen, un prologue<sup>8</sup>, contient d'ores et déjà les réserves qui pourraient être émises à l'endroit de chacun des « commerces » dont l'auteur va dire les agréments. Jusqu'à ce qu'il en parle séparément et successivement, il les mêle, en insérant par exemple une importante digression contre les femmes savantes dans un propos plus général sur la communication avec

---

huguenot de grand chemin... Deux faux avérés ont été écartés de cette collecte, qui contient trois lettres écrites en jurade, où l'on voit le maire soucieux du bien-être de ses administrés, y compris des pauvres gens.

<sup>4</sup> Les critiques de Montaigne appellent souvent « al(l)ongeails », au pluriel, ses additions manuscrites sur EB. Il n'emploie, lui, ce mot qu'au singulier, pour désigner le livre III.

<sup>5</sup> Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne ont signalé tous deux cette singularité (D. Frame, *Montaigne. Une vie, une œuvre*, traduit de l'anglais, Paris, Champion, 1994 (*A biography*, New-York, 1969), p. 294-295).

<sup>6</sup> Il lui rend hommage sur son *Éphéméride de Beuther* (fac-similé numérique et édition nouvelle sur le site des BVH, « Montaigne à l'œuvre » : lien ci-dessus, note 1). La position inconfortable de Montaigne négociateur trouve dans « De la Physionomie » sa parfaite expression : « Au Gibelin j'étais Guelfe, au Guelfe Gibelin » (III, 12, 373 [88]).

<sup>7</sup> Montaigne a œuvré en faveur de cette conversion par l'intermédiaire de son amie, Corisande d'Andoins.

<sup>8</sup> Dans un sens plus général que celui d'Arnaud Tripet (*Montaigne et l'art du prologue au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1992, en particulier au chapitre IV « Montaigne et l'art du prologue », p. 197-243), pour qui il n'est pas de prologue sans projet. Dans une perspective génétique, on entendra ici « prologue » ou « préambule » comme pièce ajoutée et « cousue » *en tête* d'un texte déjà en place et mieux ajusté au titre, seul témoin de la « fantaisie » à l'origine du premier jet rédactionnel du chapitre.

les hommes, à quoi deux petites additions manuscrites intègrent, après 1588, des considérations sur les livres et la lecture. Un tressage à trois brins, en quelque sorte.

Trois brins que nous dissociérons ici sur le modèle des pages qui suivent ce prologue, en insérant dans les trois parties ainsi constituées les remarques du prologue qui concernent chacune d'elles, et en recourant à trois autres chapitres des *Essais* qui anticipent ou prolongent la triple évocation de celui-ci : « De l'amitié » (I, 28), « Des livres » (II, 10) et « Sur des vers de Virgile » (III, 5).

### **La compagnie des hommes**

« Les hommes, de la société et familiarité desquels je suis en quête, sont ceux qu'on appelle honnêtes et habiles hommes [...] La fin de ce commerce, c'est simplement la privauté, fréquentation et conférence : L'exercice des âmes, sans autre fruit. » (63 [88]). À « l'art de conférer », autrement dit de comparer et de confronter les opinions dans un dialogue parfois vif, mais toujours enjoué, Montaigne consacra plus loin un chapitre entier qui fera l'admiration de Pascal (III, 8). Dans la partie rédigée par son secrétaire, le *Journal de voyage* nous donne quelque aperçu de cette aptitude et de ce goût de Montaigne pour les échanges et les débats, dont la forme importe autant que le contenu<sup>9</sup>. Le manuscrit préalable à l'inscription latine de son tombeau rendra plus tard hommage à son aptitude aux « conversations enjouées et impromptues où il pouvait soutenir sans effort devant ses congénères une opinion, puis l'opinion contraire<sup>10</sup>. »

En bon lecteur de Guazzo<sup>11</sup>, il sait que la conversation demande des qualités particulières d'intelligence et de pertinence, mais aussi de bienveillance, de grâce et de légèreté : « tout y est teint d'un jugement mûr et constant », toutefois « mêlé de bonté, de franchise, de gaieté et d'amitié. » (63 [88]). Les dispositions du cœur y ont autant de place que celles de l'esprit, les sentiments que les idées, si bien qu'à ce jeu on ne joue vraiment bien qu'entre amis. Ce que l'auteur dit ailleurs de la parole, en un contexte un peu différent, s'applique fort bien ici : « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. Cettui-ci se doit préparer à la recevoir, selon le branle qu'elle prend : Comme entre ceux qui jouent à la paume, celui qui soutient, se démarche et s'apprête, selon qu'il voit remuer celui qui lui jette le coup : et selon la forme du coup. » (III, 13, 438 [88]). L'échange peut même porter sur un point de « doctrine » (au sens théologique) ou de science, pourvu que ce soit sans peser. La conversation civile n'est ni un cours ni une prédication, deux types de discours prémédités qu'elle doit tenir résolument à l'écart pour éviter toute intonation ou « trogne magistrale » et laisser, dans l'égalité, toute la place à l'improvisation et à l'échange.

Le jeu de la « conférence » n'est pas accessible à tous. Il y faut des esprits « triés sur le volet » (56 [88]) : « L'image de ceux-ci me dégoûte des autres. » (63 [88]). La fin du développement sur le premier « commerce », à savoir qu'« une âme bien née, et exercée à la pratique des hommes, se rend pleinement agréable d'elle-même » (64 [88]), n'est pas sans rappeler ce que Rabelais dit de ses Thélémites, « gens libres, bien nés, bien instruits,

---

<sup>9</sup> « Isny, deux lieues, petite ville impériale et très plaisamment disposée. M. de Montaigne, comme était sa coutume, alla soudain trouver un docteur théologien de cette ville, pour prendre langue, lequel docteur dîna avec eux. » (Montaigne, *Journal de voyage*, éd. F. Garavini, Paris, Gallimard, 1983, p. 115-116).

<sup>10</sup> Je traduis ainsi « Indigenis antistans omnibus, ad lubentias sermonis forte an iniecti sine ostentatione in utramvis partem iuxta paratus » (voir BVH, « Montaigne à l'œuvre », lien ci-dessus, note 1 : Documents, puis Tombeau de Montaigne). On aura reconnu la pratique scolastique du *pro et contra*, mais c'est surtout dans Stobée et chez Plutarque que Montaigne a appris à considérer une opinion ou un fait de deux points de vue successifs et contraires : il est bon de se marier, il n'est pas bon de se marier, etc... « À tout argument, on peut opposer un argument de force égale », affirme une sentence grecque peinte au plafond de la « librairie ».

<sup>11</sup> Voir Nicola Panichi, « Filosofare conversando. Montaigne lettore di Stefano Guazzo », in *Atti del XVIII Congresso internazionale di Studi Umanistici*, a cura dell'Istituto Internazionale di Studi Piceni, Sassoferrato 2-5 luglio 1997, Editrice Fortuna, Fano 1998, p. 115-128.

conversant en compagnie honnête<sup>12</sup>. » De même que les conseils d'éducation qu'il dispense dans « De l'institution des enfants » s'appliquent « à un enfant de maison, qui recherche les lettres, non pour le gain [...] ni tant pour les commodités externes, que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans » (I, 26, 318-319 [88]), enfant dont il aimerait qu'on lui apprenne à « frotter et limer [sa] cervelle contre celle d'autrui » (*ibid.*, 323 [88]), de même la conversation et fréquentation qu'il recherche, érigée au rang d'art, même si elle ne s'embarrasse ni de science ni d'élégance, se conçoit mal avec le tout venant. On pourrait ici reprocher à Montaigne son élitisme, si un tel jugement n'était pas manifestement anachronique.

Très conscient des inconvénients liés à pareille exigence, lui-même blâme cette fâcheuse « inclination » de sa nature, cette « façon rêveuse, dit-il, qui me retire à moi » (56 [88]). Pourquoi fâcheuse ? Parce que cette propension au retrait et à l'attention distraite peut être imputée à mépris par ceux avec qui il est en relation, à commencer, quand il est chez lui, par ses parents, valets, ouvriers, fermiers et métayers. Ce reproche de froideur dédaigneuse, Montaigne l'a assurément entendu plus d'une fois<sup>13</sup>. Même injuste à ses yeux, il le mentionne pourtant, comme « pièce de sa peinture » dans le regard d'autrui. Dans une addition manuscrite sur Caton l'Ancien, il dit néanmoins son aspiration au contraire : être « une âme à divers étages. Qui sache et se tendre et se démonter. Qui soit bien partout où sa fortune la porte. Qui puisse deviser avec son voisin, de son bâtiment, de sa chasse et de sa querelle. Entretenir avec plaisir, un charpentier et un jardinier. » (58 [88]). Une « âme » en somme accommodable et accessible à tous milieux, pour ainsi dire plus communicante (au sens moderne du mot) que policée ou savante.

Monarchiste par conservatisme et loyalisme, Montaigne a parfois des rêves républicains : « les polices, où il se souffre moins de disparité entre les valets et les maîtres, me semblent les plus équitables. » (58 [EB]). Sa difficulté à retenir jusqu'aux noms des plantes qu'on cultive pour lui sur ses terres lui rend pourtant difficile la communication avec les « gens » qui sont à son service : « J'envie ceux, qui savent s'appriivoiser au moindre de leur suite, et dresser de l'entretien en leur propre train<sup>14</sup>. » (58 [88]). Il se repoche vivement d'avoir l'attention distraite quand quelqu'un lui parle des choses de la vie quotidienne, pour lesquelles il n'a guère d'intérêt : « Nous vivons, et négocions avec le peuple : si sa conversation nous importune, si nous dédaignons à nous appliquer aux âmes basses et vulgaires [...] il ne nous faut plus entremettre ni de nos propres affaires, ni de ceux d'autrui : Et les publics et les privés se démêlent avec ces gens-là. » (56-57 [88]). Faute de pouvoir « conférer » aussi bien qu'il le voudrait avec ses voisins et ses hôtes, il leur accorde toutefois volontiers, à défaut d'une attention suffisante, le même droit au silence que celui qu'il s'autorise à lui-même en leur présence : « [88] Et je réserve là, et pour moi et pour les autres, une liberté inusitée. Il s'y fait trêve de cérémonie, d'assistance, et convoiements, et telles autres [EB] ordonnances [88] pénibles de notre courtoisie (ô la servile et importune usance) chacun s'y gouverne à sa mode, y entretient qui veut ses pensées. Je m'y tiens muet, rêveur, et enfermé, sans offence de mes hôtes. » (62-63). Son hospitalité, que célèbrera plus tard son épitaphe, libère tout visiteur du protocole dont s'encombre la compagnie des « grands » et la

---

<sup>12</sup> Rabelais, *Gargantua*, chap. 57.

<sup>13</sup> Les *Essais* font état d'un certain nombre de reproches de son entourage, auxquels Montaigne souvent répond pour se justifier, mais qui constituent une sorte de portrait négatif de lui tel qu'il a pu être vu et parfois blâmé par autrui. Certains de ces reproches le blessent, d'autres le touchent moins, mais tous, en appelant une réponse ou en suscitant une réaction, agissent en tant que *stimuli* d'écriture.

<sup>14</sup> Cf. « Je voudrais premièrement bien savoir ma langue, et celle de mes voisins, où j'ai plus ordinaire commerce : C'est un bel et grand agencement sans doute, que le Grec et Latin, mais on l'achète trop cher. » (I, 26, 351 [88]).

cour du roi depuis qu'Henri III a voulu renforcer l'étiquette. Si la « conférence » est bienvenue en sa maison, elle n'est nullement obligatoire.

Ce retrait tout relatif n'a toutefois rien de farouche, même quand Montaigne se retire dans sa « librairie ». Il jouit là d'un genre de solitude qui, paradoxalement, l'ouvre au monde des hommes : « La solitude locale, à dire vérité, m'étend plutôt, et m'élargit au dehors. Je me jette aux affaires d'état, et à l'univers, plus volontiers quand je suis seul. » (62 [88]). Paradoxe inverse, c'est quand il est au milieu du monde qu'il se replie dans son « arrière-boutique », faisant alors l'expérience d'un autre genre de solitude, pour ainsi dire publique : « [88] Au Louvre et en la [EB] foule, [88] je me resserre et constrains en ma peau. La foule me repousse à moi : Et ne m'entretiens jamais si follement, si licentieusement et particulièrement, qu'aux lieux de respect, et de prudence cérémonieuse. » (62). Il parle d'expérience, car il a, dit-il, passé une partie de sa vie dans des cours royales ou princières. Quant à la vie strictement cénobitique des Feuillants nouvellement installés à Bordeaux, elle lui est même difficile à imaginer : « Je n'ai rien jugé de si rude en l'austérité de vie, que nos religieux affectent [recherchent], que ce que je vois en quelque-une de leurs compagnies. Avoir pour règle, une perpétuelle société de lieu : et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit. Et trouve aucunement plus supportable, d'être toujours seul, que ne le pouvoir jamais être<sup>15</sup> » (70 [EB]). Il n'est pas anodin qu'en un chapitre où il s'est en principe proposé de faire l'éloge du « commerce des honnêtes et habiles hommes », l'auteur en vienne, faute de pouvoir trouver facilement ces « amitiés exquisées » qu'il recherche, où son « aller » puisse être « naturel », donc « à pleine voile » (57-58), à faire l'éloge de la solitude<sup>16</sup>, mais d'une solitude volontaire et réactive, qu'il cultive paradoxalement en société et au rebours de son inclination naturelle aux relations humaines et de son caractère extraverti : « [88] Il y a des naturels particuliers, retirés et internes. Ma forme essentielle est propre à la communication, et à la production. Je suis tout au dehors et en évidence, Né à la société et à l'amitié : La solitude que j'aime et que je prêche : ce n'est principalement, que ramener à moi mes affections, et mes pensées : Restreindre et resserrer, non mes pas, ains mes désirs et mon [EB] souci. [88] Résignant la sollicitude étrangère, Et fuyant mortellement la servitude, et l'obligation : [EB] Et non tant la foule des hommes, que la foule des affaires<sup>17</sup>. » (61-62).

« Prêcher », dit-il. Il ne s'agit plus simplement de dire ce qu'il aime, mais d'en conseiller la pratique à autrui, si tant est que l'expérience personnelle puisse servir aux autres. Trois pages auparavant, il était déjà passé du « je » au « vous » pour adresser au lecteur la leçon qu'il se faisait à lui-même quant à la nécessité d'ajuster humblement ses propos aux interlocuteurs : « Il faut se démettre au train de ceux avec qui vous êtes, et parfois affecter [rechercher] l'ignorance. Mettez à part la force et la subtilité : En l'usage commun, c'est assez d'y réserver l'ordre. Traînez-vous au demeurant à terre, s'ils veulent. » (59). Très assertive et aucunement sceptique<sup>18</sup>, la première page du chapitre alignait une batterie d'antithèses :

---

<sup>15</sup> Cette allusion au genre de vie de ces Cisterciens réformés, strictement cénobites, dont le monastère bordelais récemment fondé allait accueillir bientôt le tombeau de Montaigne, mériterait assurément une note dans un édition moderne des *Essais*. Ni l'édition Folio ni celle de la Pléiade n'en font mention, et il en est de même pour les Jésuites, ces « frères ignorantins » qui renonçaient à la prêtrise et dont il avait visité rien moins que trois couvents en Italie : c'est à eux qu'il fait manifestement allusion quand il écrit : « J'ai pris plaisir de voir en quelque lieu, des hommes par dévotion, faire vœu d'ignorance, comme de chasteté, de pauvreté, de pénitence. » (III, 12, 366 [88]).

<sup>16</sup> Un chapitre a déjà été consacré à ce thème : « De la solitude » (I, 39).

<sup>17</sup> Il faut signaler ici un repentir : dans la marge, Montaigne avait d'abord écrit le contraire (par inadvertance ?) : « et plus la presse des hommes que la presse des affaires » (EB, f° 359v).

<sup>18</sup> Bernard Sève (*Montaigne. Des règles pour l'esprit*, PUF, 2007) a bien mis en évidence le caractère assez souvent assertif du style des *Essais*. Parlant comme « enquérant », non comme « cathédral », Montaigne le sceptique (mais pas sur tout) peut user de l'assertion à sa guise, même s'il la tempère souvent par des modalisateurs.

« estre » (de *stare*, être stable) n'est pas « vivre », il faut être « ami de soi » et non pas « esclave » de soi, « forger » l'âme plutôt que la « meubler », « embesogner » son jugement de préférence à sa mémoire, « baisser et coucher » son esprit au lieu de l'« élancer et guinder », etc. Sénèque n'est pas loin, conseillant Lucilius...

Mais qui, plus encore que Sénèque, sert ici de guide ? N'est-ce pas Socrate lui-même par la bouche de l'auteur, Socrate auquel le livre III accorde une place de plus en plus importante (surtout dans « De la physionomie ») ? Le sage grec agit comme antidote du poison inoculé par le « parfait ami » sarladais, qui a rendu Montaigne trop exigeant en matière de fréquentation humaine<sup>19</sup> : « selon qu'on peut » : tel est le « mot de grande substance » qu'il lui propose comme remède (57). Le jeune Michel avait autrefois écrit des variantes de cette sentence en italien et en latin sur quelques-uns de ses premiers livres (Ausone, Térence, Léon l'Hébreu) : *Mentre si puo*, *Mentre puoi*, *Dum licet*. Appliqué à la situation présente, « le refrain et le mot favori de Socrate » trouve encore son emploi : « Il faut adresser et arrêter nos désirs, aux choses les plus aisées et voisines. Ne m'est-ce pas une sottise humeur, de disconvenir avec un millier à qui ma fortune me joint, de qui je ne me puis passer, pour me tenir à un ou deux qui sont hors de mon commerce : Ou plutôt à un désir fantastique de chose, que je ne puis recouvrer ? » (57). La recherche obsédante d'un ami aussi parfait que La Boétie s'avère n'être qu'une « humeur » encombrante, un mauvais calcul, un déni de réalité, un souvenir obsédant et à demi rêvé dont il faudrait, comme il est dit maintes fois ici, se « déprendre », se « déclouer », pour ne pas passer à côté des occasions qui s'offrent, moins attrayantes, plus communes, mais réelles et multiples, de s'intéresser à toutes sortes de gens, à commencer par ses voisins. En somme, ce discours critique du prologue mine par avance le propos sur le « commerce des honnêtes et habiles hommes » qui lui a, selon toute vraisemblance, préexisté.

Jusqu'au bout les *Essais* continueront pourtant de chercher « quelqu'un à qui parler », et qui puisse répondre : « S'il y a quelque personne, quelque bonne compagnie, aux champs, en la ville, en France, ou ailleurs, resséante ou voyageuse, à qui mes humeurs soient bonnes, de qui les humeurs me soient bonnes, il n'est que de siffler en paume : je leur irai fournir des essais, en chair et en os. » (III, 5, 90 [88]). Une jeune lectrice, Marie de Gournay, allait bientôt être sensible à cette petite annonce. Dès l'été 1588, Montaigne lui dictera sur EB trois additions aux deux premiers livres et en fera sa « fille d'alliance », mais il n'est pas certain, malgré son heureuse jeunesse, qu'il l'aurait comptée parmi les dames élues du deuxième de ses « commerces » de prédilection, qui accorde peu à la science et beaucoup à la beauté<sup>20</sup>.

### La compagnie des femmes

« C'est aussi pour moi, un doux commerce, que celui des belles et honnêtes femmes. » (64 [88]). Tel est donc le deuxième des trois « commerces ». Pour en limiter l'extension, l'auteur utilise une qualification qu'il a déjà utilisée pour celui des hommes : l'honnêteté,

---

<sup>19</sup> À cette amitié unique, Montaigne avait déjà, comme on sait, consacré un chapitre privilégié et central (I, 28),. Il en parlait alors comme d'une fusion. Dans « De la vanité », il dira toutefois les efforts des deux amis, tout aussi épris d'autonomie l'un que l'autre, pour combattre cette inclination : « En la vraie amitié, de laquelle je suis expert, je me donne à mon ami, plus que je ne le tire à moi. Je n'aime pas seulement mieux, lui faire bien, que s'il m'en faisait, mais encore qu'il s'en fasse, qu'à moi : il m'en fait lors le plus, quand il s'en fait. Et si l'absence lui est ou plaisante ou utile, elle m'est bien plus douce que sa présence : Et ce n'est pas proprement absence, quand il y a moyen de s'entr'avertir. J'ai tiré autrefois usage de notre éloignement, et commodité. Nous remplissions mieux, et étendions, la possession de la vie, en nous séparant. Il vivait, il jouissait, il voyait pour moi, et moi pour lui, autant pleinement que s'il y eût été : L'une partie demeurait oisive, quand nous étions ensemble. Nous nous confondions. La séparation du lieu, rendait la conjonction de nos volontés plus riche. » (III, 9, 279 [88]).

<sup>20</sup> Les détracteurs de Marie n'ont pas été subjugués par sa beauté, mais les portraits gravés qu'on a d'elle ne permettent pas de se faire un avis sur la question.

distinction à la fois morale, intellectuelle et sociale<sup>21</sup>. De ces honnêtes femmes, les différentes dédicaces ou adresses intégrées aux deux premiers livres d'*Essais* donne quelque aperçu : « À Madame Diane de Foix Comtesse de Gurçon » (I, 26), membre de la grande famille des Foix, protecteurs de Montaigne ; « À Madame de Grammont Comtesse de Guissen » (I, 29), *alias* « la belle Corisande » d'Andoins, future maîtresse d'Henri de Navarre ; « À Madame d'Estissac » (II, 8), mère du jeune noble dont Montaigne sera le *mentor* en Italie ; « À Madame de Duras » (II, 38), dame de compagnie et confidente de Marguerite de Valois ; à Marguerite elle-même, à qui, de l'avis général, s'adresse l'auteur au milieu de l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12)<sup>22</sup>. Assurément, ce sont des dames, et non des demoiselles, au sens social que Montaigne et son époque donnent à ces deux mots, comme cela est expliqué dans « Des vaines subtilités » (I, 54, 540).

Honnêtes ne sont pas pour autant certaines femmes savantes dont, avant Molière, Montaigne désapprouve le langage et le zèle. Le réquisitoire en règle que contient le prologue à l'encontre de ce qu'il prend pour une mode les écarte d'emblée du nombre de celles dont il goûte la compagnie : « À toute sorte de propos, et matière, pour basse et populaire qu'elle soit, elles se servent d'une façon de parler et d'écrire, nouvelle et savante [...] Et allèguent Platon et Saint Thomas, aux choses auxquelles le premier rencontré, servirait aussi bien de témoin : La doctrine qui ne leur a pu arriver en l'âme, leur est demeurée en la langue. » (60 [88]). On se demande bien ce que Marie de Gournay, aussi ardente à acquérir des connaissances qu'à défendre les droits de son sexe, a pu penser de ces propos dignes de Chrysale. Assurément, elle a dû acquiescer davantage à cette autre déclaration de « Sur des vers de Virgile » : « Les femmes n'ont pas tort du tout, quand elles refusent les règles de vie, qui sont introduites au monde, D'autant [parce] que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles. » (III, 5, 105 [88]). Et le chapitre s'achève sur l'affirmation d'une égalité naturelle entre l'homme et la femme : « Je dis, que les mâles et femelles, sont jetés en même moule. Sauf l'institution [éducation] et l'usage, la différence n'y est pas grande. [...] Il est bien plus aisé d'accuser l'un sexe, que d'excuser l'autre. C'est ce qu'on dit, Le fourgon [tisonnier] se moque de la pelle. » (*ibid.*, 165-166 [88]).

Mais retournons au deuxième de nos « trois commerces ». Aux « bien-nées » (toujours l'élitisme social et moral de Thélème), Montaigne conseille de ne pas s'aventurer dans des études qui ne leur conviennent pas. Il leur concède seulement la lecture des poètes, des historiens et des moralistes. On pourrait certes le lui reprocher, mais, outre l'anachronisme d'un tel jugement, il faut d'abord remarquer qu'il parle là de genres qui ont aussi sa préférence, et qu'il pratique désormais à sa guise, sans plus s'embarrasser de rhétorique, de droit ou de logique, sciences qu'il a étudiées autrefois, mais auxquelles il n'a jamais voulu, dit-il, « ronger [s]es ongles<sup>23</sup> » (II, 17, 453 [EB]). Vouloir dans ce domaine égaler les hommes serait une erreur, car leur féminité suffit, naturellement et sans effort, à les asservir. Il suspecte même ceux qui les incitent à s'instruire de n'avoir pour but que de les dominer : « j'entre en crainte, que les hommes qui le leur conseillent, le fassent pour avoir loi [loisir] de les régenter sous ce titre. » (60-61 [88]). Parmi les conseils qu'il leur donne pour sa part, celui de « ménager leur liberté » (61 [88]) n'est certes pas le moins important.

---

<sup>21</sup> Se souvenant de son séjour italien, Montaigne considérera plus loin avec quelque suspicion l'honnêteté féminine ou du moins l'image que les hommes s'en font : « toute femme étrangère nous semble honnête femme » (III, 9, 277 [88]). C'est élargir grandement cette vertu que de l'étendre ainsi à toutes les femmes d'autres pays ! « J'aimais déjà les étrangères, Quand j'étais un petit enfant. » (Aragon)...

<sup>22</sup> Montaigne a fréquenté sa cour à Nérac et elle parle en bien de lui dans deux de ses lettres.

<sup>23</sup> La même expression est employée ailleurs par Montaigne pour évoquer les années de jeunesse où il lui a fallu étudier Aristote : « [88] de m'être rongé les ongles à l'étude d'Aristote, [EB] monarque de la doctrine moderne, [88] ou opiniâtre après quelque science, je ne l'ai jamais fait » (I, 26, 313). Parmi bien d'autres développements des *Essais*, le chapitre « De l'expérience » montre toutefois qu'il a tiré profit de cette lecture.



La formule employée écarte aussi et peut-être d'abord les femmes qui, savantes ou non, même belles, font commerce de leur corps. Est-ce à dire que Montaigne n'a jamais eu recours à leurs services, que ce soit durant sa jeunesse ou durant son voyage d'Italie ? Nous n'avons comme indice à ce propos que ce qu'il dit, dans « Des boiteux », du plaisir accru qu'il a pensé avoir pris avec une femme contrefaite, sur la seule foi d'un proverbe italien qui accorde aux boiteuses une supériorité sexuelle sur les autres femmes. Ici même, il reconnaît pourtant, quoique sur un mode à demi négatif (« ne guère »), ne pas les avoir entièrement méconnues autrefois : « [88] Comme celui qui ne demande point qu'on me tienne pour meilleur que je suis, je dirai ceci des erreurs de ma jeunesse : Non seulement pour le danger qu'il y a [EB] de la santé (si n'ai-je su si bien faire, que je n'en aie eu deux atteintes légères toutefois, et préambulaires) [88] mais encore par mépris, je ne me suis guère adonné aux accointances vénales et publiques, J'ai voulu aiguïser ce plaisir par la difficulté, par le désir et par quelque gloire. » (66-67). Celle qui vend ses charmes ne saurait contenter un homme ainsi épris de conquête à la fois amoureuse, érotique et sociale. Celle qu'il ne peut aimer que sur le mode dit « platonique » ne le satisfera pas d'avantage : « je faisais grand compte de l'esprit, mais pourvu que le corps n'en fût pas à dire [exclu] : Car à répondre en conscience, si l'une ou l'autre des deux beautés devait nécessairement y faillir, j'eusse choisi de quitter plutôt la spirituelle : Elle a son usage en meilleures choses : Mais au sujet de l'amour, sujet qui principalement se rapporte à la vue et à l'attouchement, on fait quelque chose sans les grâces de l'esprit, rien sans les grâces corporelles. » (67 [88]).

Aimer corps et âme, sans dissociation, tel est le vœu, ou plutôt le souvenir de Montaigne : « De moi, je ne connais non plus Vénus sans Cupidon, qu'une maternité sans engeance. » (66 [88]). L'homme oublieux de la dimension spirituelle de laquelle Vénus tire sa divinité ne jouit pas pleinement de la compagnie d'une femme. Pire, s'il se contente des jeux de séduction ou fait semblant d'aimer, il autorise cette femme à faire de même, à moins que, dépitée, elle ne se retire avec ses semblables à l'écart des hommes, privés en conséquence de son « commerce ». Tel est le désagrément, voire le danger, auquel les mœurs du siècle exposent, qui ont dégradé l'amour en mode, et n'en présentent plus que la contrefaçon. Et Montaigne d'enfoncer le clou : s'il ne s'agit que de « décharger le corps d'une nécessité naturelle », cela peut se faire tout seul, sans « y embesogner autrui, à tout [avec] des apprêts si curieux [soigneux] » (66 [88]). Autrement dit, la masturbation est préférable à l'instrumentalisation de la femme à des fins purement sexuelles. On ne peut être plus cru ! L'auteur révélera, dans « Sur des vers de Virgile », chapitre plus audacieux encore<sup>24</sup> que celui-ci, qu'il a des « approches impertinemment génitales », mais aussi qu'il aime qu'avec la femme aimée on « fasse un peu l'enfant, le craintif et le serviteur », et, parlant de femmes au pluriel et au passé, qu'il a lui-même « fait caler sous l'intérêt de leur honneur, le plaisir, en son plus grand effort, plus d'une fois », car « c'est un commerce qui a besoin de relation et de correspondance » (III, 5, 162 [88]).

À la part « incorporelle et spirituelle » de la belle et divine Vénus, cette « si douce sainte », les « bêtes » mêmes ne sont pas insensibles. Chez elles également, le choix et la mémoire jouent un rôle aussi grand que le corps dans l'économie du désir et du plaisir, que l'auteur associe ici sans les confondre : « Celles mêmes à qui la vieillesse refuse la force corporelle, frémissent encore, hennissent et tressaillent d'amour. Nous les voyons avant le fait, pleines d'espérance et d'ardeur : Et quand le corps a joué son jeu, se chatouiller encore de la douceur de cette souvenance : Et en voyons qui s'enflent de fierté au partir de là, et qui en produisent des chants de fête et de triomphe, lasses et saoules. » (66 [88]). N'est-il question ici que de « bêtes » ? La description vaut aussi pour les humains des deux sexes. En arguant

---

<sup>24</sup> Dans une addition biffée de III, 5, en bas du f° 390, parlant de l'avis « Au Lecteur », il avait écrit, avant de biffer la phrase : « Ma préface montre que je n'espérais pas tant oser » (voir A. Legros, « 'Ma préface [...]', avait écrit Montaigne », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 2015, n° 60-61, p. 83-91).

paradoxalement d'une sorte de spiritualité animale, Montaigne trouve les accents vigoureux d'un Lucrèce pour dire quels ébranlements physiques produit l'imagination de l'amour, qu'elle soit nourrie d'attente ou de souvenir, de poésie<sup>25</sup> ou de peinture<sup>26</sup>.

Le critère esthétique n'est pas pour rien dans le brevet d'« honnêteté » qu'accorde Montaigne aux femmes, donc dans l'agrément qu'il trouve à leur « commerce ». Une citation détournée de Cicéron lui permet d'insister sur le rôle de la vue dans le processus du désir : « Nous avons nous aussi des yeux bien exercés. » (66 [88]). Cette beauté est d'ailleurs à ses yeux une exclusivité féminine : « [88] C'est le vrai avantage des dames que [EB] la beauté. » (66). À moins, poursuit-il, qu'on en juge à la façon du Grand Turc, chez qui sont beaux les jeunes garçons qui ressemblent à des femmes, au jugement des Français (et des Françaises ?), un homme peut être laid pourvu qu'il soit de grande taille, la haute stature et la belle prestance lui tenant lieu de beauté.

Le « commerce » des femmes, même belles, désirables et d'agréable conversation, a cependant ses limites, car leur éducation (non leur nature), le statut auquel on les assigne et par conséquent leur attente les empêchent de nouer avec les hommes des relations d'amitié libre. Sans quoi l'homme trouverait avec la femme quelque chose de plus que l'amitié, même exquise, qu'il peut trouver auprès d'un homme. Il faut relire ici ce que disait Montaigne à ce propos dans « De l'amitié » : « [88] à dire vrai la suffisance ordinaire des femmes, n'est pas pour répondre à cette conférence et communication, nourrice de cette sainte couture : Ni leur âme ne semble assez ferme pour soutenir l'étreinte d'un nœud si pressé, et si durable. Et certes sans cela, s'il se pouvait dresser une telle accointance libre et volontaire, où non seulement les âmes eussent cette entière jouissance, mais encore où les corps eussent part à l'alliance, [EB] où l'homme fût engagé tout entier : il est certain [88] que l'amitié en serait plus pleine et plus comble. » (I, 28, 371).

Telle n'est certes pas le genre d'amitié que Montaigne assigne comme fin à une union conjugale bien conduite quand il déclare qu'« un bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et conditions de l'amour : il tâche à représenter celles de l'amitié. » (III, 5, 101 [88]). L'amour d'un côté, le mariage de l'autre<sup>27</sup>, l'un passionnel et éphémère, l'autre raisonné et durable, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients : « Le mariage, a pour sa part, l'utilité, la justice, l'honneur, et la constance. Un plaisir plat, mais plus universel. pour sa part, l'utilité, la justice, l'honneur, et la constance. Un plaisir plat, mais plus universel. L'amour se fonde au seul plaisir. Et l'a de vrai plus chatouillant, plus vif, et plus aigu. Un plaisir attisé par la difficulté. Il y faut de la piqûre et de la cuisson. Ce n'est plus amour, s'il est sans flèches et sans feu. La libéralité des dames est trop profuse au mariage, et émousse la pointe de l'affection et du désir. » (III, 5, 105 [B]). Autrement dit, si l'on entend bien cette dernière

---

<sup>25</sup> Tel est le thème de III, 5, où la beauté des vers de Virgile et de Lucrèce est jugée bien plus suggestive que la crudité d'un Martial. En les commentant mot par mot, Montaigne caresse, pour ainsi dire, ceux du poète épicurien décrivant les amours de Vénus et de Mars. Le lecteur qu'il espère ainsi séduire est plutôt une lectrice (une et plurielle) : « Je m'ennuie, que mes essais servent les dames de meuble commun seulement, et de meuble de salle : Ce chapitre me fera du cabinet : J'aime leur commerce un peu privé. Le public est sans faveur et saveur. » (III, 5, 95 [88]). Ce qu'il avait dit de ce « commerce » en III, 3 l'avait laissé insatisfait. Il lui fallait le long complément de « ce notable commentaire [...] échappé d'un flux de caquet » (*ibid.*, 165 [88]).

<sup>26</sup> Dans le « cabinet » adjacent à sa « librairie », le gentilhomme périgourdin avait fait peindre les amours de Vénus et de Mars à côté d'autres scènes mythologiques où Vénus était représentée au moins deux autres fois (voir à ce sujet A. Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000, rééd. 2003, p. 138-150). Au deuxième étage de sa tour, dans ce « deux pièces » très privé qu'il s'était aménagé pour son loisir, les beaux corps féminins qu'aimait la Renaissance faisaient ainsi bon ménage avec les livres, « délices » des humanistes et de leurs émules.

<sup>27</sup> Le mariage d'amour est pourtant à la mode, mais Montaigne lui préfère le mariage arrangé : « Je ne vois point de mariages qui faillent plus tôt, et se troublent, que ceux qui s'achement par la beauté, et désirs amoureux. Il y faut des fondements plus solides, et plus constants : et y marcher d'aguet : cette bouillante allégresse n'y vaut rien. » (III, 5, 99 [88]).

phrase, où il est fort possible que l'auteur parle à mots couverts de ses relations avec sa femme, même si les corps ont une place dans cette union non fondée sur l'amour, le désir s'estompe à la longue en raison même de la disponibilité (« profusion ») dont l'épouse s'est fait un devoir. Le mariage l'a transformée en femme facile aux yeux d'un homme pour qui le désir amoureux ne se nourrit que de « difficulté ».

Bref, Montaigne apprécie à sa juste valeur le mariage où il s'est engagé, tout en continuant de rêver, à part lui, d'union libre et amoureuse qui conserve « flèches » et « feu » au désir. A-t-il été néanmoins, dans les faits, fidèle à sa femme ? En admettant que cela nous regarde, on pourra du moins constater dans cette confidence qu'il ne s'y était pas vraiment engagé (chose curieuse pour nous, moins pour l'époque) et qu'il est étonné de l'avoir été plus qu'il ne l'avait escompté : « tout licencieux qu'on me tient, j'ai en vérité plus sévèrement observé les lois de mariage, que je n'avais ni promis ni espéré. Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver. Il faut prudemment ménager sa liberté : mais depuis qu'on s'est soumis à l'obligation, il s'y faut tenir sous les lois du devoir commun, au moins s'en efforcer. » (III, 5, 102-103 [88]).

Le développement sur le « commerce » des femmes est plus riche de vives réminiscences que le précédent, mais il est aussi plus méfiant : « C'est un commerce où il se faut tenir un peu sur ses gardes, Et notamment ceux en qui le corps peut beaucoup, comme en moi. Je m'y échaudai en mon enfance, et y souffris toutes les rages, que les poètes disent advenir à ceux qui s'y laissent aller sans ordre et sans jugement. Il est vrai que ce coup de fouet m'a servi depuis d'instruction. » (64 [88]). Montaigne amoureux ? Oui, et sans doute plus d'une fois (« J'ai les yeux tendres à soutenir un refus »). C'est même ce que son père et son ami ont dû lui reprocher jadis. Il a depuis tempéré ses ardeurs, mais la compagnie des « belles et honnêtes femmes » ou, à défaut, le souvenir qu'il en a, ravivé par la poésie, continue à le réjouir jusque dans ses dernières années.

### **La compagnie des livres**

« Ces deux commerces sont fortuits, et dépendants d'autrui : L'un est ennuyeux par sa rareté, L'autre se flétrit avec l'âge : Ainsi ils n'eussent pas assez pourvu au besoin de ma vie. Celui des livres, qui est le troisième, est bien plus sûr et plus à nous. Il cède aux premiers les autres avantages, Mais il a pour sa part la constance et facilité de son service<sup>28</sup>. » (68 [88]). Cette transition bien ménagée montre que la « marqueterie » de Montaigne n'est pas partout « mal jointe ».

Les deux premiers « commerces » offrent des « commodités plus réelles, vives et naturelles » que celui des livres, simples succédanés de présences humaines, dont les bénéfiques sont présentés comme mineurs, ou dérivatifs au sens médical du terme : ils « côtoient », « assistent », « consolent », « déchargent », « défont », « émoussent », « distraient », « détournent », « dérobent ». Néanmoins, pourvu qu'on ait pris soin de les rassembler chez soi dans une bibliothèque ou d'en emporter quelques-uns dans ses malles, ils sont là, remèdes à portée de main dans les moments de « lâche oisiveté » et d'éventuels accès de mélancolie<sup>29</sup>. La particularité de cette médecine des livres c'est qu'elle agit avant même qu'on ne les ouvre, de manière en quelque sorte prophylactique : savoir qu'ils seront toujours disponibles suffit à rassurer. L'auteur en parle comme d'un viatique : « C'est la meilleure munition que j'aie trouvée à cet humain voyage. » (69 [88]). Ce que dira Montesquieu de l'étude des livres (« L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé<sup>30</sup> »), Montaigne pourrait

---

<sup>28</sup> Constance et facilité : les mêmes avantages que le « commerce » conjugal !

<sup>29</sup> « Je ne voyage sans livres, ni en paix, ni en guerre. » (69 [88]). « Si ce livre me fâche, j'en prends un autre, et ne m'y adonne qu'aux heures, où l'ennui de rien faire commence à me saisir. » (II, 10, 121 [88]).

<sup>30</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, dans *Œuvres complètes*, Pléiade, 1949.

aussi le dire de la manière dont il les lit désormais, pour « [88] le plaisir, [EB] le jeu et le passetemps » (71). L'addition manuscrite insiste sur le caractère léger et gratuit de cette pratique.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Lorsqu'on examine certains des volumes de sa « librairie » qui nous sont parvenus, on voit que Montaigne, dès sa prime jeunesse, en a couvert plusieurs de ses notes, d'abord latines mêlées de grec, puis françaises (dans l'ordre, Ausone, Térence, Giraldi, Lucrèce, Nicole Gilles, César, Denis Sauvage et Olivier de la Marche, Herbut de Fülstin, Franchi Conestaggio, Quinte-Curce<sup>31</sup>). Les plus anciennes sont assurément les plus proches des pratiques humanistes. Résolument critiques, celles du Nicole Gilles se signalent par un essai d'orthographe phonétique dans le sillage de Meigret et de Peletier (un familier de Montaigne). Les suivantes, mais aussi celles du Lucrèce de la seconde campagne (en français) sont de simples balises : Montaigne, à cette date, écrit ses *Essais*. Les quelques exemples dont nous disposons suffisent à illustrer ce que dit l'auteur dans le chapitre examiné : « [88] J'étudiai jeune, pour l'ostentation : Depuis, un peu, pour m'assagir : À cette heure, pour m'ébattre. Jamais pour le [EB] quêt [profit]. [88] Une humeur vaine et dépensière que j'avais, après cette sorte de meuble, [EB] non pour en pourvoir seulement mon besoin : mais de trois pas au-dela, [88] pour m'en tapisser et parer, je l'ay piéça abandonnée<sup>32</sup>. » (71).

Dès 1580, dans « Des livres » (II, 10), il parlait d'une façon de lire qui tournait le dos à l'étude : « Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles. Je les laisse là : après leur avoir fait une charge ou deux. Si je m'y plantais, je m'y perdrais, et le temps : car j'ai un esprit primesautier : Ce que je ne vois de la première charge, je le vois moins en m'y obtenant. Je ne fais rien sans gaieté. » (II, 10, 120 [88]). « De trois commerces » est plus désinvolte encore : « Là, je feuillette, à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. » (III, 3, 69 [88]). Désinvolture affectée, dira-t-on, mais le contre-exemple de la note terminale du Quinte-Curce, datée de 1587, vient en quelque sorte confirmer cette déclaration par l'exception qu'il représente : « Après que je l'eus entamé je le lus en trois jours, moi qui n'avais il y a dix ans lu un livre une heure de suite<sup>33</sup>. »

Depuis qu'il s'est mis à écrire lui-même, Montaigne a trouvé dans les livres des autres plus de gêne que d'aide, sauf à les utiliser, non pour s'instruire ou enrichir son texte, mais pour se détendre et distraire de l'étude, parfois trop absorbante, dont il est à lui-même l'objet : « [88] Je le dis à cette heure, pour ne me pouvoir facilement dépêtrer de l'importunité de mon âme, en ce, qu'elle ne sait communément s'amuser, sinon où elle s'empêche, ni s'employer, que [EB] bandée et [88] entière ». Les livres ont alors un rôle thérapeutique. Ils sont l'antidote du *studium*, cette application ou passion que Montaigne met à s'observer pour se peindre (il se rêve dilettante, mais il est laborieux). En lui permettant de tempérer cette « humeur et complexion », les livres des autres contribuent à la liberté qu'il veut garder aussi vis-à-vis de lui-même. En d'autres termes, son esprit n'a pas ou plus besoin des livres pour penser. S'ils peuvent l'aider désormais, c'est au contraire par leur pouvoir de « diversion » (III, 4). En ce sens, le chapitre « De trois commerces » dit tout autre chose que celui « Des livres », où, comme on va le voir, l'auteur énumérait ses auteurs de prédilection. Dans « De la physionomie » il ira encore plus loin : « si je m'en fusse cru, à tout hasard, j'eusse parlé tout

---

<sup>31</sup> Notes éditées par A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, puis, à nouveaux frais et avec l'appoint de fac-similés numériques intégraux, sur le site des BVH, « Montaigne à l'œuvre » : ouvrir « Librairie » (lien ci-dessus, note 1).

<sup>32</sup> Ces trois phases d'une vie, qui constatent ici une évolution de Montaigne dans son rapport aux livres, nous les retrouvons au moins à deux reprises : lorsqu'il évoque son attitude vis-à-vis de l'argent en I, 14, et de la connaissance en I, 54.

<sup>33</sup> La même remarque est faite cependant dans les *Essais*, vers la même époque, à propos de Tacite : « Je viens de courre d'un fil, l'histoire de Tacitus (ce qui ne m'advient guère : il y a vingt ans que je ne mis en livre, une heure de suite). » (III, 8, 229-230 [88]).

fin seul » (III, 12, 390 [88]). Sur les conseils d'amis ou d'éditeurs, ses *Essais* ont dû sacrifier à l'attente d'un public amateur de « fleurs étrangères » et de « parements empruntés ». Celle du lecteur d'aujourd'hui étant en quelques sorte contraire, en pratiquant une lecture qui ferait fi des citations, au risque d'estomper le caractère au moins bilingue du livre, on serait peut-être plus près du désir profond de l'auteur.

C'est avec une satisfaction de propriétaire qu'à grand renfort de possessifs Montaigne parle ici de sa bibliothèque comme pièce, sans aucune mention des livres qui la composent. D'abord en 1588 : « Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main, je commande à mon ménage. Je suis sur l'entrée, et vois sous moi, mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres de ma maison. » (69 [88]). Puis sur EB, dans une longue addition descriptive : « [Elle est au troisième étage d'une tour. Le premier, c'est ma chapelle, le second une chambre et sa suite, où je me] couche [souvent, pour être seul. Au dessus, elle a une grande garde-robe] [...] La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés à cinq degrés tout à l'environ. Elle a trois vues de riche et libre prospect, et seize pas de vide en diamètre. » (69-70 [EB]<sup>34</sup>).

Ce dont Montaigne ne parle pas ici, c'est d'abord des ouvrages réunis dans cette « librairie ». Aussi bien l'avait-il déjà fait dans « Des livres » (II, 10), où les distinctions de genre qu'il esquisse fournissent peut-être des indications sur la distribution des volumes dans l'espace. Il commence par Boccace, Rabelais et Second, livres « simplement plaisants », donc agréables à lire, mais qu'il n'est pas nécessaire d'étudier pour y chercher quelque sens profond ou quelque science cachée. À propos de l'auteur des *Baisers*, il se demande toutefois s'il faut le « loger sous ce titre », c'est-à-dire, au sens propre, sous le *titulus*, cette inscription qui, placée sur un meuble (étagère ou armoire), désignait encore le genre des ouvrages qu'on y avait rangés. À cette catégorie appartiennent aussi l'Arioste et Ovide, qu'il n'aime plus autant qu'en sa jeunesse, et encore Ésope, tantôt simple, tantôt subtil. Viennent ensuite les noms de ses poètes de prédilection (« pour suivre ma route », dit-il : c'est un espace qu'il parcourt des yeux) : Virgile, Lucrèce, Catulle qu'il préfère à Martial, Horace, Lucain, Térence, ce poète comique qu'il préfère à Plaute. « Voilà donc, quant à cette sorte de sujets, les auteurs qui me plaisent le plus » (II, 10, 125 [88]). Une deuxième catégorie (et peut-être un autre élément du meuble de bibliothèque ?) comprend les livres qui lui servent à « ranger [s]es humeurs et [s]es conditions », autrement dit des ouvrages de philosophie morale, au premier rang desquels figurent Plutarque (dans la traduction d'Amyot) et Sénèque, mais où Cicéron a aussi une place importante. Lorsqu'il déclare pour finir son goût pour l'histoire, il indique peut-être, à la faveur d'une métaphore empruntée de nouveau au jeu de paume, la position qu'occupe, à droite de sa table de travail, le meuble où sont serrés les ouvrages qui se rapportent à cette catégorie : « [88] Les Historiens sont [EB] ma droite balle. » (II, 10, 130-131). Parmi eux, les témoins de premier plan comme César et Salluste, tous pour des raisons qui tiennent aussi à leur style, car la « manière » importe autant à Montaigne que la « matière ». La liste est évidemment lacunaire, elle ne comprend pas les poètes modernes dont il parle ailleurs (italiens, latins et français), ni les ouvrages grecs, traduits ou non (biographie, poésie, théâtre, philosophie, éloquence), ni les recueils de lettres et les comédies achetées en Italie, ni les livres d'histoire ancienne, récente ou contemporaine sur tel ou tel pays du vaste monde, ni les ouvrages de droit, de médecine, de sciences et de techniques, dont certains, le

---

<sup>34</sup> Entre crochets, le texte emprunté à l'édition de 1595 permet de combler les lacunes textuelles d'EB dues au couteau d'un relieur. Dans la marge de droite du f° 362, cette addition suit minutieusement les contours d'une large déchirure du papier, puis s'achève en marge inférieure.

plus souvent reliés en simple parchemin, nous sont parvenus, munis de sa signature<sup>35</sup>, mais elle a l'avantage de désigner les livres les plus aimés en 1580 (texte d'origine), sans doute le plus souvent relus ou feuilletés à cette époque.

Il ne parle pas non plus (mais pourquoi le ferait-il ?) de l'inscription latine qu'il a fait peindre en 1571 sur un mur de ce « cabinet » qu'il juge « assez poli », pour consacrer le lieu « à sa liberté, à sa tranquillité et à son loisir », ni de la dédicace qui, courant jadis tout en haut du meuble de la « librairie » adjacente, offrait cette pièce à La Boétie et en faisait une sorte de temple de l'amitié, ni des inscriptions peintes au plafond, en grec et en latin, parfois sur deux couches superposées, comme pour des palimpsestes<sup>36</sup>. Poutres et solives lui offraient ainsi la polyphonie d'un décor inspiré des conseils d'Érasme : *via* l'Anthologie de Stobée ou directement consultés, Homère, Sophocle, Épicète, Lucrèce, Horace et Martial y côtoient saint Paul, les Proverbes, les Psaumes et l'Écclésiaste ; les « voix sceptiques » trouvées dans Sextus Empiricus et dans Diogène Laërce s'y mêlent aux vers des contemporains Michel de l'Hôpital, le politique, et George Buchanan, l'ancien régent de Montaigne au collège de Guyenne<sup>37</sup>.

Dans cette longue addition descriptive, ce dont l'auteur a voulu faire part à son lecteur, c'est en somme du confort de sa chère « librairie », où il ne se retire souvent que durant ses dernières années, pour « être à soi » et se « faire particulièrement la cour ». Autant peut-être que les livres lui plaisent les « vues de libre prospect » par lequel le regard s'échappe au loin. Il rêve là d'un « promenoir », autrement dit d'une galerie couverte qui lui permettrait d'étendre l'espace dont il a besoin pour penser : « Tout lieu retiré requiert un promenoir. Mes pensées dorment [si] je les assis. Mon esprit ne va si les jambes ne l'agitent. Ceux qui étudient sans livre en sont tous là. » (70 [EB]). Cette dernière phrase peut surprendre quand on sait que Montaigne était assez fier de son « millier » de volumes, mais « étudier sans livre », c'est faire le contraire de ce que Montaigne plus jeune avait fait sur son Térence et son Lucrèce : les livres ne lui servent plus guère désormais qu'à enrichir de citations, rencontrées ou retrouvées en feuilletant, ce qu'il a déjà écrit<sup>38</sup>.

Écrit, comme on le constate sur EB<sup>39</sup>, ou bien dicté, comme il est dit dans le texte imprimé de 1588 : « Tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici. » (69 [88]). On le sait, « dicter », à cette époque, c'est aussi composer, mais précisément, si c'était le cas, ce verbe dirait tout le contraire du précédent, « enregistrer », parfaitement conforme quant à lui au dessein d'origine présenté dans « De l'oisiveté », là où l'auteur parle de son esprit inquiet en des termes presque identiques : « faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus de carrière à soi-même, qu'il ne prenait pour autrui : et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle » (I, 8, 154 [88]<sup>40</sup>), autrement dit à les consigner au fur et à mesure, comme sur

---

<sup>35</sup> Une centaine en tout, dont une vingtaine avaient appartenu à La Boétie. Les fac-similés intégraux de la moitié d'entre eux et ceux de toutes les pages de titre ont été récemment mis en ligne par les BVH, « Montaigne à l'œuvre » : ouvrir « Librairie » (lien ci-dessus, note 1).

<sup>36</sup> Voir A. Legros, *Essais sur poutres, op. cit.*, ou, pour une édition nouvelle et augmentée, le site des BVH (référence en note précédente).

<sup>37</sup> Treize sentences du plafond de la « librairie » se retrouvent dans les *Essais* sous forme de citations en langue originale : six latines et six grecques (le plus souvent dans la couche inférieure en cas de substitution). Dix-sept y sont traduites ou paraphrasées en français. À une exception près, ces trente sentences (sur au moins soixante-cinq identifiées) sont dans l'édition de 1580.

<sup>38</sup> S'il s'adonne à cette pratique, ce n'est sans doute pas par pédantisme, mais pour répondre à la demande d'Abel l'Angelier, son nouvel éditeur.

<sup>39</sup> Parmi les additions manuscrites, trois ont été cependant dictées, dès 1588, à Marie de Gournay.

<sup>40</sup> Ce texte, déjà présent dans l'édition de 1580, a été rédigé peu après l'inauguration de la « librairie » et du « cabinet », donc au plus tard vers 1572 : « Dernièrement, que je me retirerai chez moi [...] ».

un *rotulus*, « rôle » ou rouleau de parchemin auquel on coud une pièce supplémentaire chaque fois qu'on veut allonger une liste<sup>41</sup>.

L'orientation inverse des inscriptions du plafond<sup>42</sup> témoigne à l'évidence, tel un miroir, de ce que fut la mobilité de l'auteur des *Essais* en ces lieux. Elle permet de mieux comprendre les deux actions étroitement liées dans cette phrase : « je dicte en me promenant ». Vers la même époque, se plaignant dans une lettre de devoir l'écrire lui-même en l'absence de son secrétaire, Muret, l'ancien précepteur de chambre du jeune Eyquem, écrit de même en évoquant des temps meilleurs : « je dictais en me promenant » (*dictabam ambulans*). Pour un gentilhomme de l'époque, être seul n'implique pas l'absence d'un secrétaire ou d'un *amanuensis*, celui par exemple dont Montaigne dit qu'il traverse la cour avec lui pour se rendre dans sa « librairie »<sup>43</sup> ou qu'il se fait faire par lui, au besoin, la lecture<sup>44</sup>. Si nous le voyons prendre la plume après 1588 pour corriger et surtout amplifier son texte sur EB, rien ne nous permet d'affirmer qu'il faisait de même auparavant, du moins jusqu'au 16 février 1581, date à laquelle il écrit lui-même dans son *Journal de voyage* manuscrit : « Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait cette belle besogne, et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même<sup>45</sup>. » Ce fut sans doute un moment important dans sa relation à l'écriture. Jusqu'alors peut-être avait-il suivi tout simplement l'exemple paternel : « il ordonnait à celui de ses gens qui lui servait à écrire un papier journal à insérer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les mémoires de l'histoire de sa maison. » (I, 35, 423 [EB]). Et lui-même précise, à propos de ses *Essais* : « Un valet qui me servait à les écrire sous moi, pensa faire un grand butin de m'en dérober plusieurs pièces choisies à sa poste [guise]. » (II, 37, 620 [88]). Ce constat date au moins de 1580 (première édition), mais il n'est pas impossible que l'auteur ait encore dicté telle ou telle page de ses *Essais* jusqu'en 1588, car on le voit encore dicter à Marie de Gournay sur EB après cette date.

Tout comme le « commerce » des amis trop rares et celui des belles qui se fanent, celui des livres a aussi ses inconvénients : « Les livres ont beaucoup de qualités agréables, à ceux qui les savent choisir. Mais aucun bien sans peine : C'est un plaisir qui n'est pas net et pur, non plus que les autres. Il a ses incommodités, et bien pesantes : L'âme s'y exerce, Mais le corps, duquel je n'ai non plus oublié le soin, demeure cependant sans action, s'atterre et s'attriste. Je ne sache excès plus dommageable pour moi, ni plus à éviter, en cette déclinaison

---

<sup>41</sup> Le *rotulus*, qu'on déroule et lit de haut en bas se distingue du *volumen* antique, qu'on déroule de gauche à droite pour le lire colonne par colonne. Encore en usage au temps de Montaigne, des *rotuli* à usage d'obituares circulaient de monastère en monastère, pour information, mais aussi mise à jour, sur une peau qu'on cousait à la précédente quand celle-ci était saturée, avant d'enrouler de nouveau le tout pour un nouveau voyage.

<sup>42</sup> Première travée et deuxième travée : la première inscription est tracée dans un sens contraire à toutes les autres. Troisième travée : même chose, mais les inscriptions sont inversées par rapport à celles des deux autres travées. Ce dispositif incite à aller et venir dans chaque travée, ou plutôt à passer de la première à la troisième travée en dessinant un cercle. Voir A. Legros, *Essais sur poutres*, *op. cit.* et, sur le site des BVH (voir note 1), l'essai de restitution 3D de la « librairie » récemment mis en ligne.

<sup>43</sup> « [S]'il me tombe en fantaisie chose que j'y veuille aller chercher ou écrire, de peur qu'elle ne m'échappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre. » (II, 17, 465 [88]).

<sup>44</sup> « [88] J'ay la vue longue, saine et entière, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge : À cette occasion je ne puis avoir [EB] long [88] commerce avec les livres, que par le moyen du service d'autrui. Le jeune Pline instruira ceux qui ne l'ont essayé, combien ce retardement est important à ceux qui s'adonnent à cette occupation. » (II, 17, 467). Dans une lettre, Pline le Jeune explique en effet que son oncle se faisait faire la lecture et qu'il prenait des notes en écoutant son lecteur. Le « retardement » dont parle Montaigne s'explique par l'anecdote que l'écrivain romain rapporte à ce sujet : « Je me souviens qu'un jour, le lecteur ayant mal prononcé quelques mots, un de ceux qui étaient à table l'obligea de recommencer. 'Quoi! ne l'avez-vous pas entendu?' dit mon oncle. 'Pardonnez-moi', reprit son ami. 'Et pourquoi donc, reprit-il, le faire répéter? Votre interruption nous coûte plus de dix lignes.' Voyez si ce n'était pas être bon ménager du temps. » (*Épîtres*, III, 5, trad. Nisard, sur internet : site remacle.org).

<sup>45</sup> Montaigne, *Journal de voyage*, éd. F. Garavini, *op. cit.*, p. 208.

d'âge. » (71 [88]). Déjà au livre I, l'auteur avait pour ainsi dire fait son choix : « Les livres sont plaisants : mais si de leur fréquentation nous en perdons en fin la gaieté et la santé nos meilleures pièces, quittons-les. » (I, 39, 452 [88]). Aucun des trois « commerces » ne doit être préféré désormais à la santé. Et celle-ci réclame la « modération » (tel est le titre de II, 13). Cette fin nous ramène au début du chapitre : « Il ne faut pas se clouer si fort à ses humeurs et complexions. »

C'est bien de santé qu'il était déjà question dans les premières pages du chapitre, où l'auteur écrit, à propos de son « âme » : « Pour léger sujet qu'on lui donne, elle le grossit volontiers, et l'étire, jusques au point où elle ait à s'y embesogner de toute sa force. Son oisiveté m'est à cette cause une pénible occupation, et qui offense ma santé. » (55 [88]). Cette découverte d'un *otium negotiosum*, d'une retraite affairée et nocive, Montaigne l'avait faite depuis longtemps : « Dernièrement que je me retirai chez moi [...] il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oisiveté, s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi : Ce que j'espérais qu'il pût meshuy faire plus aisément, devenu avec le temps, plus pesant, et plus mûr : Mais je trouve [...] qu'au rebours faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus de carrière à soi-même, qu'il ne prenait pour autrui : Et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle : espérant avec le temps, lui en faire honte à lui-même. » (I, 8, 154 [88]<sup>46</sup>).

Quelles que soient les changements de motivation probables de l'auteur au cours des vingt années de leur rédaction, les *Essais* resteront jusqu'au bout un exercice d'hygiène mentale, et profitable au lecteur même<sup>47</sup>. « De trois commerces » en est l'illustration, où l'auteur prend ses distances par rapport à ses trois principales inclinations. La compagnie d'amis rares et bien choisis ? Soit, mais il faut aussi fréquenter toutes sortes de gens. Celle de femmes naturellement séduisantes ? Soit, mais il faut se garder de tout amour aliénant. Celle de livres fidèles comme chiens familiers ? Soit encore, mais il ne faut pas oublier la « culture du corps ». Ce ne sont pas là des principes et conseils pour autrui, mais des admonestations et remontrances à soi-même, fruit de l'expérience vécue. Les trois « commerces » auxquels Montaigne dit être enclin ont été, à trois moments de sa vie, comme des addictions qu'il lui a fallu combattre<sup>48</sup>. En même temps qu'il en savoure l'agrément et qu'à toute fin utile il en fait part à l'hypothétique lecteur, il s'invite lui-même à rester sur ses gardes, et donc à se défier de lui : « Ce mot Espagnol me plaît à plusieurs visages : *Defienda me Dios de my*. » (III, 13, 437 [88]). Tel est sans doute le fruit, bon ou mauvais, de l'expérience, *son* expérience, à laquelle l'auteur consacre l'ultime chapitre de son livre. *Naturam sequi*, suivre la nature, *sa* nature, oui, mais avec modération.

Alain Legros, CESR, Tours

---

<sup>46</sup> Même texte qu'en 1580. L'édition de référence modernise à tort « peust » en « peut » au lieu du subjonctif « pût » : le projet d'oisiveté heureuse dans le giron des Muses avait été conçu dès 1571, date de l'inscription murale du « cabinet ».

<sup>47</sup> En bon médecin de l'âme, Flaubert prescrivra la lecture des *Essais* comme remède à une jeune femme dépressive.

<sup>48</sup> Curieusement, il ne dit rien ici de son plaisir de cavalier et du « commerce » des chevaux : « [Si les destins me permettaient de conduire ma vie à ma guise], je choisirais à la passer le cul sur la selle. » (III, 9, 294 [88]). Entre crochets, traduction d'un vers de Virgile).